

Séance solennelle et publique
du 10 janvier 1999



(Attribution des prix du concours 1998)

Rapport par Monsieur Michel BURGARD



sur les Prix de dévouement

Egoïsme, cupidité, indifférence : trois leitmotiv qui reviennent, lancinants, lorsqu'on se contraint à définir notre société... Pourtant, face à eux, surgit, comme dans la *Symphonie* de César Franck, le thème ardent et riche du dévouement. Nourri d'altruisme, de désintéressement, d'attachement, il se présente avec modestie et discrétion mais sa mélodie chante naturellement et sans apprêt. Elle se fixe dans plus d'oreilles qu'on ne peut l'escompter, grandit, s'épanouit, non sans efforts et connaît des développements aussi variés qu'infinis.

Ceux que nous allons aujourd'hui saluer participent à cette musique du cœur et de l'esprit, selon leur personnalité, leur mouvance et leur cheminement. Ponctuelles ou de longue haleine, leurs actions leur semblent logiques et ils n'en tirent ni vanité ni profit. Sensibles à la sérénité et à l'authenticité de leur chant, nous avons plaisir à leur offrir une reconnaissance aussi justement méritée que sympathiquement cordiale.

PRIX DU DOCTEUR CADIOT

Le 15 janvier 1998, à Faulx, Monsieur Julien Hausknecht, alors âgé de seize ans et demi, arrache sa mère, son jeune frère Vincent et les animaux familiers aux flammes qui embrasent leur maison. Il tente d'éteindre le feu, de transporter le mobilier et les pompiers devront intervenir pour qu'il arrête ses courageux et généreux efforts, alors qu'il n'est pas satisfait de son action ! Pourtant, une brûlure et une intoxication nécessiteront une très brève hospitalisation à Nancy. Lauréat du Prix départemental du civisme de l'Ordre National du Mérite, ce jeune forestier reste humblement naturel et sait tirer les leçons de cette redoutable épreuve : “ *Une vie, ça ne se reconstruit pas, une maison si* ”. “ *Quand on frôle la mort, on voit la vie différemment, on va à l'essentiel* ”.

Aussi tenons-nous à remettre le Prix du Docteur Emile Cadiot à Monsieur Julien Hausknecht.

PRIX PARTOUNEAU ET PRESIDENT JOLY

Toujours très occupé, résolument efficace et rempli d'humour, Monsieur Paul Laprune est né à Bar-le-Duc en 1904. De 1918 aux années 1970, il a exercé la profession de menuisier dans sa ville natale. Marié en 1931, il élèvera six enfants et difficultés économiques, problèmes liés à la guerre, puis veuvage prématuré n'abattent jamais ses énergiques convictions. Entré aux Conférences de Saint-Vincent de Paul en 1928, il en demeure un des éléments les plus dynamiques.

Dans ce cadre, en effet, il apporte une aide inlassable aux familles indigentes et brisées, prenant en charge tout particulièrement les intérêts matériels et moraux des enfants qui sont fatalement amenés à subir les tristes conséquences de tristes situations. Visitant les malades à l'hôpital comme à domicile, apportant un réconfort concret aux personnes démunies, Monsieur Laprune privilégie régulièrement ceux et celles dont la jeunesse, par sa fragilité, suscite tous les dangers.

Aussi nous semble-t-il juste et bon de lui décerner le Prix Partouneau et Président Joly.

PRIX JEANNE ROTY

Alors qu'on en connaît le pronostic presque toujours redoutable, l'apparition ou la découverte d'une anomalie génétique dans une famille surprend toujours. Dans le cas de Cédric, maintenant âgé de 19 ans, les premiers signes de la maladie apparurent alors qu'il avait déjà 6 ans. A dater de ce jour, ses parents ont dû apprendre à accepter la maladie de leur enfant, la comprendre et, surtout, comprendre qu'il aurait constamment besoin de soins, mais aussi d'aides et d'appareillages toujours plus coûteux pour pouvoir conserver une part d'autonomie.

Cédric est à leur charge depuis sa sortie, il y a trois ans, de l'Institut de réadaptation. Il leur reste à poursuivre le travail réalisé à domicile. En effet, si les progrès de la médecine et de l'instrumentation qui lui est associée permettent d'apporter une aide incontestable à ceux qui, comme Cédric, subissent la maladie qui les atteint et les paralyse, ils ne résolvent pas tous les problèmes : ils ont un coût et il est utile de rappeler ici que le prix d'un fauteuil permettant à un enfant paralysé des quatre membres de se déplacer, s'élève à près de 120.000 francs.

Peu de parents, peu de familles peuvent réunir de telles sommes, surtout si leurs revenus sont limités. Les aides officielles ne prennent que rarement tout en charge. Le dernier fauteuil qui a été attribué à Cédric est devenu trop petit et il n'est plus du tout adapté aux besoins actuels de ce jeune homme.

L'Académie de Stanislas a voulu aujourd'hui aider les parents de Cédric, Monsieur et Madame Eustache, dans leur tâche éducative et leur permettre de donner plus de confort à leur enfant. Elle leur attribue le prix Jeanne Roty pour les aider à acheter un nouveau fauteuil.

PRIX DU PROFESSEUR LOUYOT

En honorant le Docteur Jean-Pierre Azambourg, l'Académie de Stanislas a voulu distinguer un médecin généraliste, au service des autres, dans son quartier. Après avoir constaté que, pour agir efficacement, il faut s'intégrer dans un cadre associatif, c'est avec l'association " Aide à Toute Détresse-Quart Monde " et de concert avec " Médecins du Monde " qu'il a décidé d'être présent auprès de ceux qui vont vers lui ou qui lui sont adressés. Il assure, ainsi, dans la cité, un service de consultations et d'aides gratuites en harmonie avec ses confrères spécialistes. A ce service s'ajoute la collaboration des aides-soignantes, des infirmières, des assistantes-sociales, comme de tous ceux qui veulent aider ceux qui comptent parmi les plus démunis, ceux qui sont sans domicile fixe ou rejetés par leur famille.

Toutefois, les besoins des malades ou des hommes que rencontre le Docteur Azambourg dépassent souvent une simple demande de soins. C'est pourquoi son engagement est également d'ordre spirituel. Diacre dans son église, il accompagne aussi ceux qui sont en fin de vie. Là encore, il privilégiera le travail effectué par les mouvements associatifs au sein desquels il a pris en charge l'animation et la formation de ceux qui, à leur tour, iront les aider.

En distinguant un homme, parmi d'autres d'égale valeur, notre compagnie a voulu, au travers de celui qui reçoit ce prix, honorer ce jour tous ceux qui, individuellement, dans leurs associations respectives, oeuvrent à soulager toutes les misères dont ils sont les témoins et elle lui décerne le prix du Professeur Louyot.

PRIX DU CREDIT IMMOBILIER

Monsieur André Bister est entré à la Persévérance Avant-Garde de Verdun en 1928. En 1937, il devient moniteur de cette société de gymnastique fondée en 1878 et, l'année suivante, entre comme ajusteur à la S.N.C.F.

Moniteur-chef de son organisme, chef-aiguilleur, il veille aussi, en 1943, à la formation des apprentis, à la préparation militaire et à l'enseignement du secourisme. Il suivra d'ailleurs toutes les formations adéquates à l'accomplissement de ces tâches.

Quand, en 1972, la Persévérance se mue en Persé-Circus, il en assume la direction puis, à la mort d'Hippolyte Thévenon, ancien maire de Verdun, la présidence. Aujourd'hui, l'honorariat ne l'empêche nullement de continuer à encadrer les élèves de l'Ecole de Cirque et ceux des établissements de la ville qui viennent s'initier à ces disciplines.

Faussement bourrue et toujours bienveillante, son autorité s'exerce avec une compétente acuité, un enthousiasme toujours en éveil, une disponibilité généreuse et d'une rare ponctualité. Reconnue par les instances officielles, son action est ici célébrée en déférent hommage à la Piste. Avec Monsieur André Bister, pour la première fois, notre compagnie s'honore de récompenser les Arts du Cirque et elle lui décerne le Prix du Crédit Immobilier

PRIX DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Issue d'une famille nombreuse, Madame Anne-Marie Perrot a vécu dans la ferme paternelle vosgienne et a pu mener à bien des études qui lui ont permis d'exercer dans l'enseignement jusqu'en 1975. Mariée en 1961 à un assistant du collège scientifique universitaire d'Epinal, lui même veuf avec deux enfants, elle poursuit, comme son mari, sa carrière en Meurthe-et-Moselle et a trois enfants de son union.

Elle choisit alors de cesser son activité professionnelle, au profit des siens et des associations auxquelles elle participe activement. A la mort de son époux, en 1990, Madame Perrot fait face, pour ses enfants encore en études, pour les tâches entreprises par celui qui vient de les quitter.

Jean-Philippe et Isabelle Perrot témoignent eux-mêmes de l'esprit d'unité qui a toujours régné dans une famille où entraide, indépendance et créativité ont contribué à l'épanouissement de personnalités d'une riche diversité.

Décorée en 1996, Madame Perrot saura consacrer le montant du prix que nous allons lui décerner à l'installation de sa fille en qualité d'infirmière libérale. Elle a fait son devoir, discrètement ; nous avons plaisir à lui remettre le Prix de l'Association Départementale de la Famille Française.

Rapport par Monsieur Claude KEVERS-PASCALIS



sur les Prix Littéraires

PRIX GEORGES SADLER

Le prix Georges Sadler est attribué à Madame Florence Daniel-Wieser, pour son ouvrage “ *Les Dames de Nancy* ”, paru aux éditions de l’Est.

C’est avec grand plaisir que nous avons pris connaissance de la parution d’un ouvrage sur les femmes écrit par une femme, professeur d’histoire, à l’occasion du Centenaire de l’Ecole de Nancy. Car l’évocation de l’Art Nouveau résonne de tous les noms masculins qui en ont fait la gloire, les noms d’Emile Gallé, Victor Prouvé, Auguste et Antonin Daum, Jacques Gruber, Louis Majorelle et bien d’autres, sans oublier ceux de mécènes tels qu’Eugène Corbin.

Le monde de l’art est-il donc réservé aux hommes ? Dans l’univers des arts décoratifs et dans celui de la création des parures féminines et des objets qui ornent les intérieurs bourgeois de ce temps, Madame Daniel-Wieser nous fait rencontrer d’autres noms : Deville, Blesz, Crutz, Wild qui, cette fois, sont associés à des prénoms qui ne sont plus ceux du sexe fort : ce sont Madeleine, Marie-Marguerite, Julienne, Rose, qui occupent leur place avec toute l’aisance que donne le talent, un talent que l’époque admire, certes, mais non sans jeter sur lui un certain regard de condescendance. Car l’opinion générale, dans les dernières décennies du XIX^{ème} siècle, opinion partagée par la plupart des femmes elles-mêmes, est que la femme est vraiment à sa place dans son rôle familial. Pourtant, l’opinion évolue et Emile Gallé souscrit sans réserve à la présence de la femme dans la production artistique. Rose Wild, qui hélas connut une fin tragique, ne fut-elle pas sa collaboratrice, médaillée à l’Exposition Universelle de 1900 ?

L’ouvrage que nous couronnons nous présente à cet égard un portrait très vivant de l’époque, où tant de femmes brillantes attirent l’admiration des artistes pour leur beauté ou leur talent : Sarah Bernhardt, la Prin-

cesse Bibesco, Anna de Noailles, à qui Emile Gallé offrit un vase dédié d'une formule pleine d'admiration passionnée. On ne peut ici les citer toutes mais, puisque nous sommes dans le domaine de l'art, on ne peut omettre le nom de Virginie Demont-Breton, qui milite en faveur de l'ouverture aux femmes de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts et qui proclame haut et fort que la pratique de l'art n'a rien d'incompatible avec le devoir maternel et les soins de la famille.

Le rôle des femmes est illustré par Madame Daniel-Wieser à l'aide de maints exemples, parmi lesquels elle donne une importance particulière à Henriette Gallé et Marie Prouvé.

Henriette Gallé, très attachée à son époux, dont elle partageait les ardentés convictions républicaines, loin d'être étrangère à sa réussite, fut pour lui une collaboratrice de grande qualité. Madame Gallé mère, nous apprend l'auteur, avait voulu pour son fils, qu'elle voyait poète et rêveur, une épouse capable de se mêler aux affaires de l'héritier de la maison Gallé. Ce voeu s'accomplit selon ses espérances : Henriette, qui avait de solides connaissances, savait à quel point la recherche des marchés, la gestion des ventes, le suivi de la clientèle, paraissaient rébarbatifs à son artiste de mari qui, dans les dernières années de sa vie, atteint d'une maladie incurable, laissa s'accroître la participation de son épouse à la gestion de ses affaires. Tel fut le rôle d'Henriette, qui sut allier la compétence et la discrétion, qualités qui à présent sortent de l'ombre par un juste retour des choses. Gallé, sans Henriette, n'aurait pas été tout à fait ce qu'il a été.

Marie Prouvé, qui a reçu une éducation fondée sur l'amour de la littérature et des arts, est une pianiste de talent. L'aide qu'elle apporte à son époux est une aide subtile, immatérielle, l'aide qu'elle apporte à l'artiste la beauté de la nature, qu'elle semble incarner, et ceci dès leur première rencontre, où elle lui apparaît comme une œuvre d'art. C'est l'admiration tendre et amoureuse qu'il éprouve pour elle qui l'inspire dans la série de portraits de femmes dont les critiques du salon d'automne de Paris ne manquent pas de souligner le talent d'exécution. La femme domine l'œuvre de Prouvé, elle incarne la vie, l'amour, le bonheur, parfois aussi la tentation : derrière les œuvres de l'artiste se cache, toujours présente, l'ombre de Marie.

Mais Marie, Henriette et tant d'autres ne sont pas seules dans l'art nouveau, elles ne sont pas des cas isolés, car l'ouvrage de Madame Daniel-Wieser nous montre que ce qui inspire la nouvelle école c'est l'être féminin lui-même, ses formes souples et ondoyantes et, à cet égard, l'auteur rapporte cette citation : “ *Il n'est pas un objet que l'Art Nouveau n'ait fait femme* ”. Le rapprochement de la nature ne peut que créer des formes douces, harmonieuses comme le corps féminin, ce qu'exprime l'auteur des “ *Dames de Nancy* ” dans un style des plus élégants, quand

elle écrit que, penché sur les fleurs, Gallé voit apparaître des visages de femmes, des corps, à peine esquissés, sous les ondes des voiles qui les suggèrent, femme-fleur, femme papillon.

L'Académie de Stanislas est heureuse de couronner l'ouvrage de Madame Daniel-Wieser qui nous fait vivre en compagnie des acteurs et des actrices du renouveau de l'art en général que connaît cette époque.

PRIX LOUIS MARIN

Le prix Louis Marin est attribué à Monsieur Jérôme Pozzi pour son mémoire de Maîtrise en Histoire contemporaine, présenté en juin 1998 à l'Université de Nancy II, sous la direction de monsieur le Professeur François Roth.

Ce mémoire, qui a pour titre “ *Les groupements et réseaux d'originaires de Meurthe-et-Moselle et de Meuse à Paris pendant l'entre-deux-guerres* ” a pour but de présenter l'organisation et le rôle des Lorrains de Paris de 1919 à 1939.

On sait qu'au cours du XIX^{ème} siècle la capitale de notre pays n'a cessé d'attirer à elle les élites provinciales et que ce phénomène, en ce qui concerne les lorrains, s'est accentué dans la première moitié du XX^{ème} siècle. Mais ces expatriés n'oubliaient pas leur province natale, certains constituaient même des groupes de pression en relation avec les amis qu'ils avaient conservés sur place et ils continuaient à travailler pour le prestige et la prospérité de leur région d'origine.

Entre les deux guerres, la Lorraine fut magnifiquement représentée à Paris par des hommes aux noms prestigieux : Raymond Poincaré, André Maginot, le maréchal Lyautey, Louis Marin, dont l'un de nos prix est destiné à perpétuer le souvenir, prix qui, précisément, est attribué à l'auteur du mémoire que nous couronnons aujourd'hui.

Ce mémoire fut un travail difficile à réussir, car fondé, nous a précisé monsieur le Professeur Roth, sur une documentation éparse, fragile, incertaine, peu aisée à rassembler et à interpréter, ce qui a exigé de la part de son auteur beaucoup d'intelligence, de finesse et d'esprit critique.

Le mémoire de monsieur Pozzi se compose d'un texte de près de 200 pages, suivi d'une soixantaine de pages d'annexes contenant de précieuses notices biographiques.

Le texte lui-même s'ordonne suivant trois parties :

- La première est relative aux lendemains immédiats de la première guerre mondiale, années au cours desquelles s'opère une difficile reconstruction des groupements d'originaires. L'auteur y examine la

reconstitution de ces groupements sous divers angles : leur structure, le recrutement de leurs membres, la carrière prestigieuse et l'itinéraire politique de certains d'entre eux.

- La deuxième partie est consacrée aux activités des groupements lorrains de Paris : leurs activités associatives, culturelles, politiques, ainsi que leur organes internes d'information et leurs sources de financement.
- La troisième partie est consacrée à une période de déclin, due, pour une part, à la disparition de ceux qui méritent d'être appelés " *les grands Lorrains* ", mais aussi aux difficultés éprouvées à renouveler les dirigeants, à une certaine lassitude engendrée par la routine de la vie associative, enfin au choc psychologique de la seconde guerre mondiale.

Dans les pages qui exposent les périodes les plus actives de la " *Société des Lorrains de Paris* " et de la " *Ligue lorraine* ", l'auteur du mémoire nous précise que les plus assidus sont les juristes, les industriels, les fonctionnaires des ministères et les élus. Les dirigeants sont presque tous des hommes politiques influents qui, lors de leurs campagnes, peuvent compter sur le soutien discret mais efficace des groupes qui gravitent autour d'eux, au sein desquels les jeunes jouent un rôle très utile, en particulier au sein de la " *Fédération parisienne des anciens étudiants de l'Université de Nancy* ". La grande vitrine de la Lorraine dans la Capitale est alors le " *Journal des Lorrains de Paris* ", fondé en 1927.

Dans son mémoire, Jérôme Pozzi a su faire revivre, de façon sobre mais précise, les petits ou grands événements qui marquaient la vie des membres de ces associations : conférences, concerts, banquets, matinées dansantes, sorties champêtres, assemblées et réunions diverses, activités si pleines d'agrément, que la " *Société des Lorrains de Paris* " atteignit jusqu'à 1400 adhérents et la " *Société des Meusiens de Paris* " presque autant.

Pourtant, le dynamisme de ces associations connut peu à peu un fléchissement, auquel la crise économique des années trente ne fut pas étrangère. Aux conséquences de celle-ci, il faut ajouter une certaine désaffection pour les thèmes régionalistes qui avaient rassemblé les générations précédentes et enfin la dispersion des Lorrains consécutive à la deuxième guerre mondiale.

Le travail de Jérôme Pozzi éclaire de façon heureuse un aspect mal connu du rayonnement culturel et politique de la Lorraine pendant la période de l'entre-deux-guerres. Par la richesse de son information et la qualité de sa rédaction, il mérite pleinement qu'on lui décerne le prix Louis Marin.

PRIX PAUL AUBRY

Le prix Paul Aubry est attribué à Madame Anne-Marie Liédot, professeur de Lettres Modernes, pour un ouvrage qui a pour titre “ *Chronique romancée d’une enfance lorraine* ”.

Puisque l’auteur de cet ouvrage est, comme le précédent, une dame, notre compagnie doit remercier le destin de lui donner aujourd’hui l’occasion de mettre en lumière pour ceux qui en douteraient encore, que le talent n’est pas plus masculin que féminin.

C’est la profession de son époux qui, il y a plus de vingt-cinq ans, a conduit Madame Liédot à quitter notre région, où elle est née, où elle a passé son enfance, où elle a fait ses études et où elle a enseigné les Lettres, en particulier à Nancy, au Lycée Chopin.

Son attachement à ses origines l’a conduite à se plonger dans son passé d’enfant lorraine, pour y chercher des souvenirs souvent enfouis dans la mémoire à la lisière de l’oubli, retrouver des images, des faits, des compagnons, des coutumes, dans l’univers obscur où ils semblaient avoir disparu, mais où ils attendaient qu’on les ressuscite.

Les pages qu’elle a écrites doivent être appréciées sous deux angles : le contenu, qui emmène le lecteur dans un voyage qui lui permet d’observer l’attachant passé d’un village lorrain, et la forme du récit, qui met en scène les deux personnages que chacun de nous porte en lui-même : le “ moi ” du présent et le “ moi ” du passé, le premier regardant le second comme une personne extérieure à lui, ce qui enrichit l’observation ; puisque le regard porté sur l’autre se double ici d’un regard intérieur.

Le voyage auquel nous convie l’auteur de cette chronique nous emmène vers le village de son enfance et vers les paysages qui l’entourent, dans une nature où l’eau revêt une importance considérable, comme si le fait de retourner vers son univers primitif la replongeait en même temps dans les eaux du sein maternel : “ *Eaux nourricières* ”, écrit-elle, “ *eaux fertiles toutes chargées de nourriture* ”, “ *nourriture* ”, ajoute-t-elle, charriée “ *par le ventre de la rivière* ”, expression qui en dit long sur l’heureux retour de la mémoire vers les sources de sa vie.

Elle nous dévoile un monde empreint de solidarité, dans une petite communauté villageoise où nous assistons aux processions religieuses de naguère, elle nous guide dans des rues où nous passons devant les boutiques, devant la pharmacie, devant la mairie, des rues où nous entendons le tambour et les annonces du garde-champêtre. Elle évoque les leçons de l’instituteur et de l’institutrice, elle nous fait assister à sa première communion, elle nous promène dans sa maison et son jardin.

Mais le bonheur paisible auprès des siens, parmi lesquels la grand-mère tient une place de choix, se double de moments d'angoisse : la terreur de l'enfant lors de déplacements dans des nuits peuplées de menaces imaginaires, une promenade en forêt où elle s'égaré en compagnie de sa mère, la mort d'un frère, les dégâts d'une inondation dévastatrice et, plus dévastatrice encore, la guerre qui provoque des incendies et les mystérieuses allées et venues de ceux qui résistent à l'envahisseur. Puis c'est l'arrivée des soldats venus d'outre-Atlantique, la paix enfin retrouvée et le départ vers une autre vie, une vie de lycéenne qui marque la fin de cette chronique, avec le désespoir enfantin de la perte d'une merveilleuse boîte de crayons de couleurs, qui symbolise l'abandon de l'enfance, l'arrachement vers un autre monde, celui de l'adolescence.

C'est ici que se termine le récit, qui nous apprend beaucoup sur la vie villageoise et l'âme lorraine, et qui mérite qu'à présent on s'arrête quelques instants sur sa forme. Ce n'est pas une véritable chronique au sens propre du terme, car l'auteur a évité le piège de l'ennui qu'entraîne parfois la forme chronologique. En effet, l'ouvrage de Madame Liédot n'est pas uniquement une narration qui trouve sa source dans des souvenirs que le temps n'a point érodés. Il est aussi le résultat d'une recherche entreprise à travers les zones obscures d'une mémoire d'où les souvenirs surgissent au gré de chemins qui gardent un certain mystère, et sur lesquels le temps d'autrefois n'a pas de prise. C'est pourquoi le récit comprend des retours en arrière qui ne lui nuisent en aucune manière et se présente sous forme d'une suite de séquences, où apparaît tantôt l'enfant observé, tantôt l'adulte qui l'observe. La dualité des deux êtres, qui s'entremêlent puisqu'ils ne font qu'un, apparaît par l'emploi de la première personne quand l'adulte se glisse dans le récit, puis de la troisième personne quand l'adulte décrit l'enfant et sa vie, comme si cette enfant était une autre personne, observée avec un œil extérieur pour mieux la restituer.

Les qualités narratives de cet ouvrage, les images qu'il fait apparaître, ainsi que son style élégant et poétique méritaient bien que son auteur reçoive aujourd'hui le prix Paul Aubry.

**Rapport par Monsieur le Professeur Marcel RIBON
et par Monsieur le Professeur SADOUL**



sur les Prix Scientifiques



Monsieur le Professeur Marcel Ribon

PRIX DU PROFESSEUR JEAN HARTEMAN

Le Prix du professeur Jean Hartemann est destiné à récompenser une personne ou une oeuvre dont le travail ou l'activité concernent la santé de la mère et de l'enfant.

Il est décerné au docteur Nora Chelloug pour sa thèse de Médecine, soutenue à Nancy le 24 octobre 1997 et intitulée : “ *La Microdissection chromosomique. Application au diagnostic cytogénétique constitutionnel* ”.

Le génome humain, porté par les chromosomes, est le moteur du cercle vital de toutes les cellules de l'organisme ; les altérations de ce génome engendrent des malformations ou dysfonctionnements transmissibles selon les lois de l'hérédité.

Pour apprécier l'importance et l'intérêt de ce travail d'analyse effectué au Laboratoire de génétique du C.H.U. de Nancy, j'ai jugé utile de le faire précéder d'un court préambule historique.

C'est en 1866 que, cultivant des pois, le moine morave Gregor Mendel énonce les lois fondamentales de l'hérédité végétale.

Peu après, Woldeger observe les chromosomes sous l'aspect de formations nucléaires condensées ; on les considère comme formés d'une substance appelée nucléine, plus tard chromatine, enfin faite d'acides nucléiques.

Au seuil du XX^{ème} siècle, la science de l'hérédité progresse régulièrement.

Le professeur nancéien Lucien Cuénot, travaillant sur des souris, démontre que les lois de Mendel s'appliquent aux animaux comme aux végétaux ; la pigmentation jaune du pelage caractérise une mutation à effet léthal.

- En 1902, Sutton observe que les chromosomes vont par paire, l'un venant du père, l'autre de la mère.
- En 1906, on forge le mot " génétique " et les termes d'homozygote et d'hétérozygote.
- Entre 1910 et 1926, Morgan établit la théorie du gène ; ces unités fonctionnelles sont échelonnées tout au long du chromosome. On observe également la différence entre les mitoses habituelles et la méiose réductionnelle lors de la formation de gamètes.
- En 1944, Avery identifie la formule de l'acide désoxy-ribo-nucléique (ADN) qui peut être transféré artificiellement d'une cellule dans une autre dont il va modifier la nature des protéines élaborées dans son cytoplasme.

C'est le cas des bactériophages qui pénètrent dans des bactéries et les détruisent.

- Entre 1953 et 1968, la structure des molécules d'A.D.N. est précisée (Watson) ; des bases puriques et pyrimidiques sont liées verticalement par des liaisons " sucre-phosphate " ; le tout est agencé comme les barreaux d'une échelle enroulée en hélice. Lors de la mitose, le chromosome se divise en se déroulant et chaque chaîne se reforme en attirant à elle les bases recombinées pour reformer les " échelles filles ".
- En 1967, on peut réaliser des hybridations cellulaires en cultivant, in vitro, un mélange de cellules humaines et de souris. Ces clones cellulaires permettront d'étudier la physiologie des gènes et d'établir des cartes chromosomiques ; on peut ainsi préciser la corrélation entre tel enzyme et tel chromosome. La culture de cellules somatiques ou de lymphocytes a surtout permis d'obtenir la représentation exacte du nombre et de la configuration des paires chromosomiques ; au moment des mitoses, le blocage des métaphases et un choc hypotonique provoquent l'étalement et la dispersion des chromosomes. L'examen microscopique permet d'établir le caryotype et de classer les chromosomes appariés en sept groupes différents.

Le caryotype humain normal comprend :

- 22 paires d'autosomes, soit 44

- + 1 paire de gonosomes XX

XY

c'est-à-dire 46 chromosomes

Le caryotype montre également l'existence d'anomalies majeures et bien visibles telles que la non disjonction d'un chromosome (ex : trisomie 21) ou l'absence de l'un d'eux (monosomie X)

Le travail présenté par l'auteur permet d'aller beaucoup plus loin.

- Le risque de survie d'un enfant anormal dépend en premier lieu du bon ou mauvais équilibre génétique parental, soit déjà connu chez ceux-ci, soit révélé par des antécédents obstétricaux : avortement spontané répétés, mortalité périnatale, anomalies physiques ou dysfonctionnement neonatal.
- Le diagnostic cytogénétique prénatal porte sur l'analyse du géome de cellules foetales obtenues
 - soit par ponction du liquide amniotique (amniocentèse)
 - soit par prélèvement de villosités chorales, à la fin du deuxième mois de gestation : c'est la choriocentèse
 - soit par ponction sanguine du cordon ombilical ou prélèvement placentaire, après le cinquième mois de gestation et toujours sous contrôle échographique.
- Le diagnostic postnatal est facile ; il utilise les lymphocytes sanguins ou les fibroblastes obtenus par biopsie cutanée.
- Biotechnologie cytogénétique

Des techniques de plus en plus performantes ont permis d'identifier un grand nombre d'anomalies chromosomiques.

- La culture des cellules, in-vitro, permet l'analyse morphologique de chromosomes métaphasiques
- L'analyse microscopique après imprégnation par des substances fluorescentes (Quinacrine - Giemsa) permet d'obtenir un profil de bandes dont les dispositions sont spécifiques de chaque paire de chromosomes.
- En améliorant la préparation des cultures cellulaires des bandes fluorescentes plus nombreuses ont été obtenues.

- Une nouvelle étape, la F.I.S.H. (Fluorescence in situ et hybridation), détermine avec une grande spécificité le nombre, la nature et la localisation des séquences d'A.D.N. Le principe de l'hybridation est l'utilisation d'une séquence d'acide nucléique comme sonde, capable de reconnaître sa séquence complémentaire et de s'y appairer, quand elle est mise en présence du génome étudié.
- La visualisation de la sonde et sa localisation au niveau d'un gène permet d'identifier le facteur génétique responsable d'environ 250 à 300 maladies transmissibles.
- La microdissection chromosomique, mise au point au Laboratoire de Génétique du C.H.U. de Nancy, permet d'améliorer sensiblement le diagnostic cytogénétique des remaniements chromosomiques complexes au sujet desquels l'auteur expose en détail huit observations cliniques très intéressantes, tant par la technique suivie que par une localisation précise de l'A.D.N. disséqué.

Les fragments ainsi obtenus permettent de constituer des banques d'A.D.N. et seront utilisés pour localiser et isoler les gènes correspondants.

Des chromosomes surnuméraires, anormaux ou remaniés, par exemple après translocation ou délétion, donnent des caryotypes déséquilibrés.

- La microdissection permet de reconnaître la constitution génomique du chromosome anormal et d'isoler le gène impliqué dans les maladies génétiquement transmissibles.
- Le diagnostic chromosomique prénatal a une valeur prédictive de la pathologie malformative et de l'évolution mentale ultérieure du nouveau-né. Il est envisagé, lors du Conseil génétique, en fonction de l'âge maternel, de la connaissance d'anomalies génétiques parentales, de signes d'appel échographiques évoquant une anomalie foetale.

En conclusion, la Thèse du docteur Chelloug représente une somme biotechnologique permettant d'établir le diagnostic d'un risque majeur pour le fœtus in-utero et pour le nouveau-né. Cet important travail, rédigé avec précision et abondamment illustré, mérite certainement d'avoir été retenu pour ce prix décerné par l'Académie.

PRIX DU PROFESSEUR PAUL-LOUIS DROUET

Le Prix du Professeur Paul-Louis Drouet est destiné à récompenser un ouvrage de Médecine ou en rapport avec cette discipline.

Ce prix n'ayant pas été décerné lors du précédent concours, l'Académie a décidé de proposer la désignation de deux lauréats pour ce concours 1998.

Un prix est décerné au docteur Etienne-Paul Petit pour sa Thèse de Médecine, soutenue à Nancy le 12 mars 1998, et intitulée : “ *Le serment d’Hippocrate : texte désuet ou d’une étonnante modernité ?* ”.

Ce travail est divisé en trois parties :

- La première partie nous transporté à vingt-cinq siècles en arrière, dans ce siècle de Périclès, quand la Grèce brille de la gloire immortelle acquise par la pensée et les ouvres de personnages illustres tels que Eschyle, Sophocle, Hérodote, Socrate, Hippocrate et Platon, ce dernier étant l’inventeur des Académies.

L’auteur étudie essentiellement l’esprit créateur d’Hippocrate (460-377 av. J.-C.), considéré comme le père de la Médecine, de même qu’Hérodote est celui de l’Histoire.

Hippocrate appartient à la grande famille des Asclépiades, qui prétendaient descendre d’Asklépios (Esculape) et exerçaient la Médecine en divers lieux de la Grèce : Cos, Cnide, Rhodes, Epidaure, Athènes, etc. Ils se transmettaient leurs connaissances médicales par héritage et d’une manière ésotérique, respectaient les Dieux, en particulier Apollon, dieu de la lumière et pratiquaient leur art en respectant scrupuleusement les règles de la Morale.

Hippocrate condensa les diverses obligations du médecin, à l’égard du malade et de la société, en un premier “ *code de déontologie* ” et plaça cette “ *éthique* ” sous la protection invocatoire des dieux, en forme du célèbre Serment dont voici le préambule :

*“ Je jure par Apollon, médecin, Asklépios,
Hygeia et Panakeia, prenant à témoin
tous les dieux et toutes les déesses,
d’accomplir, selon mon pouvoir et mon jugement,
ce serment et cet engagement écrit...”*

Ce serment transmet un idéal moral, révèle des sentiments d’humilité, de conscience et de prudence dans l’exercice de l’art médical ; il condense l’essentiel de la déontologie médicale universelle.

- La seconde partie étudie l’évolution et l’usage du serment en France ; il varie selon les Facultés de Médecine et l’époque considérée.
- L’ordre des médecins, créé en 1940 et réorganisé en 1945, a rédigé un nouveau Code de Déontologie, promulgué par le gouvernement sous forme de décret en 1947 ; plusieurs formes de serment ont été successivement édictées par le Conseil National de l’Ordre, peut-être seulement pour avoir le droit de juger les infractions au Code de Déontologie. L’Association médicale mondiale, lors du congrès de Genève en 1948, élaborait un serment, issu de celui d’Hippocrate mais adapté aux graves problèmes du monde contemporain.

- La troisième partie concerne la transmission de la déontologie hippocratique de la Grèce à Rome, à Byzance, dans le monde arabe, en Espagne.

Au 12^e siècle, le célèbre médecin juif Maïmonide a dû fuir l'Espagne reconquise mais nous a laissé une magnifique prière médicale, adressée à Dieu, mais qui demeure dans la plus pure tradition hippocratique.

L'auteur aborde ensuite la question très délicate entre la déontologie médicale et les réalités du monde moderne. L'euthanasie, l'interruption volontaire de grossesse, le devenir des embryons surnuméraires après une fécondation *in vitro*, leur utilisation pour des recherches génétiques, soulèvent de graves problèmes et divisent l'opinion.

L'éthique médicale consiste à réfléchir et choisir en conscience.

La presse récente s'est emparée de l'idée du clonage humain. Peut-être retrouverons nous la mythologie grecque, avec un minotaure, ou l'égyptienne, avec une Isis à tête de vache.

Le docteur Petit mérite d'être félicité pour son important travail, bien documenté, dont la lecture procure le même plaisir qu'un agréable roman.



Le Prix du Professeur Louis Drouet est également décerné au docteur François Chabot, Médecin des Hôpitaux, pour sa Thèse donnant le titre de Docteur de l'Université Henri Poincaré-Nancy I et soutenue le 3 juin 1998, thèse intitulée : “ *Etudes pharmacologiques in vitro et in vivo de la circulation pulmonaire. Applications à la circulation pulmonaire périphérique en air et en hypoxie in vivo* ”.

Cette étude très approfondie des caractéristiques anatomiques, fonctionnelles et métaboliques de la circulation pulmonaire chez l'homme et l'animal normaux est suivie d'essais pharmacologiques réalisés “ *in vitro et in vivo* ”.

- Etudes “ *in vitro* ”

L'auteur a étudié la réponse fonctionnelle d'un anneau vasculaire pulmonaire à diverses stimulations pharmacologiques, l'anneau étant prélevé chez des rats présentant une cirrhose hépatique après ligature des canaux biliaires.

Le rôle joué par le monoxyde d'azote (NO) dans les anomalies de la circulation pulmonaire, semble expliquer la pathogénie du syndrome hépato-pulmonaire des cirrhotiques chez l'homme.

Le peroxyde d'azote (ONOO) présente, comme le NO, des effets vasodilatateurs dans certaines conditions.

- Etudes " in vivo "

Les techniques utilisées chez l'animal entier permettent l'étude de la circulation pulmonaire dans son ensemble ou en zones périphériques. On observe en particulier l'action des états hypoxiques qui augmentent les résistances vasculaires pulmonaires périphériques.

L'action de diverses substances sur les résistances vasculaires permet de mieux connaître les modalités de la contraction des éléments musculaires au niveau des vaisseaux.

Chez l'animal anesthésié, les barbituriques peuvent avoir des effets vagolytiques en déprimant la contractilité myocardique et la tonicité vasculaire périphérique.

L'auteur envisage quelques perspectives lors de recherches ultérieures.

Le contrôle pharmacologique du tonus vasculaire pulmonaire en hypoxie est le plus intéressant. Il convient d'étudier l'action de molécules nouvelles en appliquant des méthodes d'étude de la signalisation intracellulaire à différents types d'anomalies de la vasoréactivité pulmonaire. Les recherches, prioritaires dans ce domaine, devraient concerner l'hypertension artérielle pulmonaire, deux formes sont à étudier :

- L'hypertension hypoxique chronique

- L'hypertension primitive qui peut résulter de facteurs génétiques prédisposants et surtout de certaines causes déclenchantes telles que certaines maladies auto-immunes, ou virales, sans oublier les hépatopathies avec hypertension portale, comme dans la cirrhose du foie.

Je crois utile d'ajouter quelques commentaires concernant le Monoxyde d'azote : c'est en 1987 que le rôle de l'endothélium vasculaire fut mis en évidence quand Ignarro identifia la production, par les cellules endothéliales, d'une molécule vasodilatatrice appelée E.D.R.F., ce qui se traduit par : facteur relaxant dérivé de l'endothélium. Cette même année, Moncada et Ignarro montrèrent que cette molécule, dérivée enzymatique de l'arginine, était le monoxyde d'azote (NO).

Cette molécule est facilement utilisable sous forme gazeuse, comme l'est le protoxyde d'azote (N₂O) depuis plus d'un siècle. Le NO est aujourd'hui utilisé pour combattre les états de détresse respiratoire du nouveau-né. Il est utilisé à la Maternité Régionale de Nancy.

Pour conclure, j'estime que le docteur François Chabot mérite nos félicitations, comme il les reçut déjà des deux rapporteurs de sa thèse, les professeurs Duroux (France) et Archer (Canada), ainsi que des membres de son jury.

Monsieur le Professeur Sadoul



PRIX JACQUES PARISOT

Monsieur Pierre Polès a écrit un volumineux mémoire présenté sous le titre “ *Le transfèrement de la Faculté de Médecine de Strasbourg à Nancy en 1872* ”. Dans ce volume qui compte plus 180 pages, l’auteur étudie ce sujet de façon très complète. Il rappelle dans une première partie l’évolution de l’Université française, et plus particulièrement l’enseignement de la Médecine jusqu’en 1870.

En Lorraine, après les remarquables leçons de Lepois à Pont-à-Mousson, les maîtres furent moins brillants et il fallut attendre plus d’un siècle et demi avant que le Collège Royal de Médecine, créé par Stanislas, stimule une faculté quelque peu somnolente transférée depuis peu à Nancy. Seul un timide enseignement privé fut rétabli après la suppression des Universités décrétée par la Révolution, jusqu’à ce qu’une Ecole Secondaire de Médecine soit officiellement créée en 1822. Transformée en Ecole Préparatoire en octobre 1843, elle fonctionna jusqu’à la guerre de 1870.

L’origine de la Faculté de Strasbourg remonte au XVIème siècle et son appartenance universitaire a été confirmée en 1685 par Louis XIV lors de l’annexion à la France. L’Ecole de Santé établie par la Convention en 1794 fut transformée en Faculté de Médecine en 1809. A cette importante institution fut annexée en 1856 l’Ecole Nationale de Santé Militaire.

Au lendemain de la défaite de 1870, il n’existait en France que deux autres facultés : Montpellier et Paris. Dans plusieurs villes des écoles secondaires souhaitaient vivement hériter de la prestigieuse faculté strasbourgeoise. La compétition fut très vive, mais Nancy sut attirer les Strasbourgeois. Dès le mois de juin 1871, la Municipalité prit “ *l’engagement de pourvoir à l’installation immédiate et provisoire de ces établissements...*

et de contribuer pour une large part... à leur installation définitive ". De son côté, le directeur de l'Ecole de Nancy, Edmond Simonin, sut faire les concessions nécessaires pour faciliter le transfert à Nancy. Enfin, le gouvernement souhaitant opposer à l'Université allemande "*un important centre d'Enseignement Supérieur*" accorda une importante subvention (162.000 francs). C'est ainsi que l'Université de Nancy fut la seule, avec celles de Paris et Montpellier, à avoir le privilège de comporter les quatre facultés de disciplines complémentaires.

Alors qu'en 1869, 699 étudiants en médecine étaient inscrits à la Faculté de Médecine de Strasbourg, l'Ecole de Nancy n'en comptait qu'une cinquantaine. Le décret, signé par A. Thiers en 1872, allait donc transformer la situation. Au cours de l'inauguration officielle le 19 novembre 1872, le recteur proclama "*de légitimes pensées d'avenir indiquaient Nancy comme le quartier général où devaient se replier et se concerter nos forces intellectuelles*". Douze professeurs titulaires, dont trois issus de l'Ecole de Nancy, assistés de seize professeurs adjoints ou agrégés assurèrent l'enseignement. L'Ecole de Santé Militaire ayant été transférée à Lyon, et certains étudiants n'ayant pas quitté l'Alsace, on ne compta que cent quatre vingt cinq étudiants nancéiens. Compte tenu des locaux disponibles, ces effectifs étaient quelque peu à l'étroit. Il apparut vite nécessaire de construire de nouveaux bâtiments.

Dans une dernière partie, l'auteur envisage les créations, à travers la France, de nouvelles facultés de Médecine, créations qui suivirent de peu le "transfèrement" de celle de Strasbourg, puisque Bordeaux et Lyon obtinrent satisfaction en 1874 et Lille en 1875. Comme l'écrit l'auteur, ce transfèrement a "*catalysé des changements attendus dans l'enseignement de la Médecine au plan national*".

Cet excellent travail mérite certainement d'être récompensé par le prix Jacques Parisot.

Rapport par Monsieur le Professeur Henri CLAUDE



Sur les Prix Artistiques

PRIX GALILEE

Le nom d'Henri Galilée est bien connu de tous les Nancéiens qui ont pu apprécier la richesse de la collection de peintures post-impressionnistes léguée à notre ville, collection que nous avons hâte de redécouvrir dans leur nouvelle présentation au Musée des Beaux-Arts.

Notre Académie a toujours attaché beaucoup d'importance au Prix créé par la veuve d'Henri Galilée à l'intention d'un peintre lorrain et nous avons à cœur de trouver chaque année, en nous gardant de valoriser telle ou telle école, un artiste respecté par ses pairs pour la qualité de son talent.

C'est la cas pour le lauréat de cette année, Monsieur Guy Frétier. Membre de l'Association des Artistes Lorrains, ce Vosgien d'Epinal a reçu en 1985 le Prix du Salon et, ayant su, grâce à sa valeur d'homme et de peintre, gagner l'estime de tous, il fait partie depuis plusieurs années du Comité de l'Association. Monsieur Guy Frétier dont, par tradition familiale, l'activité professionnelle s'est exercée au sein de la S.N.C.F, se présente généralement comme un autodidacte ; certes, à part un bref passage aux cours du soir de l'Ecole des Beaux-Arts de Nancy, il s'est formé sans la présence physique des maîtres qu'il s'est choisi... et pour cause, puisqu'il s'agit des maîtres flamands du XV^{ème} siècle et plus précisément de Jan Van Eyck : la splendeur des coloris du maître de Bruges, la perfection de sa matière picturale ont à ce point subjugué Monsieur Frétier qu'il a voulu en retrouver le secret ; avec une passion persévérante, il a fait ses pèlerinages aux sources de la création, visité les musées, examiné et analysé les œuvres, fréquenté les bibliothèques spécialisées, lu attentivement les traités de peinture les plus anciens et les plus rares.

C'est ainsi qu'avant de se livrer à l'acte de peindre, il prépare longuement ses toiles et les maroufle souvent sur bois, les revêtant d'une préparation de plâtre et de colle soigneusement polie ; en outre, il broie lui-même finement ses couleurs, opère sans impatience ses mélanges et les difficiles alchimies, dosant huile crue, huile cuite, vernis qui permettront à la matière picturale de conserver à travers les années toute sa limpidité et sa fraîcheur.

Ce souci de pérennité est en parfaite adéquation avec le choix très pertinent des thèmes abordés : il s'agit de ce qu'on appelle ici des "natures mortes" que d'autres temps et d'autres langues, mieux inspirés, ont su nommer de façon plus subtile et poétique "vie coite, vie silencieuse". Des fruits, des verres, des instruments de musique, des miroirs, des objets dialoguant avec nous-même comme ils dialoguaient avec nos ancêtres, familiers à Van Eyck comme à Sébastien Stoskopf, au Caravage comme à Chardin, Manet ou Cézanne, hors du temps en quelque sorte.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit pas pour Monsieur Frétier de faire -ce qui serait banal- des copies des maîtres anciens. Il organise dans l'espace de sa toile les éléments qu'il va y figurer, réfléchit longuement sur leur forme, leur matière, leurs couleurs et leurs interférences, ordonne perspective et lumière avec une science consommée : c'est pourquoi quelque sympathie qu'on éprouve à l'endroit du Douanier Rousseau, il nous semble étonnant qu'on ait pu inscrire Monsieur Frétier dans sa lignée : il n'y a point chez celui-ci de naïveté inspirée et maladroite, mais émerveillement devant les objets de la création, ce "*parti-pris des choses*" selon Francis Ponge, le désir d'en avoir la profonde compréhension, d'en pouvoir dire la substance même, de les peindre avec la sympathie attentive qu'on met à peindre un visage aimé ; pour ce faire, Monsieur Frétier peint très lentement dans le silence de son atelier, la couleur étant appliquée avec science et maîtrise par couches successives : car il faut, avec la seule pâte picturale, dire la vérité tactile de ce monde muet, la solidité comme la transparence ou la fluidité, fixer à jamais la plénitude rapidement menacée du fruit mûr, les rapides reflets qu'éveille la lumière dans un miroir de sorcière, tenter, en satisfaisant la vue du spectateur, d'éveiller en lui les autres sens, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher et s'approcher ainsi de ce que Marcel Proust appelle "*le cœur des choses*".

A chaque tableau, Monsieur Frétier consacre cent à deux cents heures de travail : il pense néanmoins, sans coquetterie, qu'il ne faut jamais être content de soi, qu'il faut sans cesse se remettre en question.

Cette modestie lui vaut notre estime mais il nous permettra aujourd'hui, en lui remettant ce prix Galilée, de louer d'abord sa sensibilité et son réel talent de peintre.

BOURSE SADLER

Non content de contribuer à l'éclat de la vie littéraire en créant le Prix Erckmann-Chatrian (ce Goncourt lorrain) et le prix littéraire de notre Académie dont vient de parler notre confrère Claude Kevers-Pascalis, Georges Sadler, auquel rien de ce qui est culturel n'était étranger, a voulu que soient également récompensées les qualités artistiques, plastiques et musicales.

Aussi nous a-t-il confié le soin d'attribuer annuellement des bourses destinées à des élèves du Conservatoire et de l'Ecole des Beaux-Arts.

La Direction du Conservatoire National de Région de Musique, de Danse et d'Art Dramatique nous a proposé comme bénéficiaire d'une de ces bourses d'études un brillant violoncelliste, Monsieur Aurélien Ferrette.

Né à Luxeuil-les-Bains le 30 septembre 1979, Monsieur Ferrette, dont une sœur et un frère aînés sont déjà professeurs de musique, a fréquenté dès l'âge de six ans l'Ecole de Musique de sa ville natale. A partir de 1993, il a mené de concert -si j'ose dire- ses études au collège Jean Rosstand de Luxeuil et, tous les mercredis, une formation musicale de niveau III^{ème} cycle au Conservatoire de Nancy.

Première médaille en formation musicale niveau III^{ème} cycle, il a obtenu, l'année suivante, ses certificats de fin d'études, niveau III^{ème} cycle court, en violoncelle et en musique de chambre, tous deux avec mention très bien.

En 1995-1996, ayant rejoint les classes dites musicales du Lycée Poincaré, il obtient, cette fois dans le niveau I du III^{ème} cycle long du conservatoire, la médaille de vermeil en violoncelle et, à l'unanimité, la première médaille en musique de chambre. L'année suivante, il reçoit la médaille de vermeil en harmonie et la médaille d'or du III^{ème} cycle long niveau I en violoncelle.

Reçu au baccalauréat F11 avec mention bien, il obtient en 1997-1998, au niveau III^{ème} cycle perfectionnement du conservatoire, le premier accessit en violoncelle ainsi que la médaille d'or en harmonie et la mention très bien en musique de chambre, niveau III^{ème} cycle spécialisé.

Monsieur Aurélien Ferrette est actuellement en deuxième année de DEUG Musicologie de l'Université de Nancy II ; conjointement, Monsieur Ferrette, qui aimerait faire une carrière de musicien d'orchestre, se prépare aux très proches compétitions du P.S.I.R., Prix Supérieur Inter Régional, concours de niveau directement professionnel, ouvert entre toutes les écoles et conservatoires du grand Est et du Luxembourg, ainsi qu'à l'entrée aux conservatoires nationaux supérieurs.

Lui-même violoniste virtuose, ancien élève des conservatoires de Nancy, puis de Bruxelles, où il fut, dès l'âge de 19 ans, chargé de cours, Georges Sadler aurait sans doute apprécié le parcours de Monsieur Ferrette. Quant à nous, nous souhaitons à celui-ci une brillante carrière avec la longévité, le charisme et la passion de Pablo Casals et de Rostropovitch.



Outre ses réelles qualités de musicien, l'infatigable Georges Sadler allia très souvent avec bonheur l'image à la littérature : en 1918, par exemple, il fit paraître "*Le Messager lorrain*", almanach où écrivirent Maurice Barrès, Albert Lebrun, Emile Nicolas et qu'illustrèrent des artistes de renom tels Emile Friant, Paul-Emile Colin et Victor Prouvé dont nous parlerons beaucoup en 1999. Les arts plastiques ne pouvaient donc être négligés.

Après consultation des enseignants, la direction de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nancy nous a proposé comme bénéficiaire de la Bourse Sadler, Monsieur Stéphane Pestourie.

Monsieur Pestourie, qui est né en juin 1976, a obtenu son Bac AIII avec mention puis, en 1994, est entré après concours à l'Ecole des Beaux-Arts ; il y a mené tambour battant les trois années du 1er cycle, obtenant, à l'issue de celui-ci, son Diplôme National d'Arts Plastiques, avec mention. Il est actuellement en 2^{ème} année du II^{ème} cycle du Département dit de "communication visuelle et audiovisuelle", qu'on appelait, il y a peu encore, "de design graphique".

Monsieur Pestourie est considéré comme un étudiant tout à la fois inventif et sérieux ; il s'emploie à parcourir tous les champs d'intervention de la communication visuelle, à connaître toutes les techniques et tous les supports relevant aussi bien du graphisme, de la typographie, de la photographie que de l'illustration ou du collage, de la vidéo ou de l'animation ; il ne veut rien ignorer des contraintes professionnelles, prépare, par exemple, un projet extra-scolaire de mise en place d'un site Internet pour une entreprise de matériel médical, réalise des séries d'affiches, a des projets d'édition.

Mais, s'il veille avec la plus grande rigueur au respect de la commande et des commanditaires, quand il réalise logos, chartes graphiques, habillages, identités visuelles ou maquettes, il a le grand mérite de refuser de se laisser enfermer dans des formules répétitives. Soucieux de se cultiver, il porte beaucoup d'intérêt à l'Histoire de l'Art ; il analyse aussi avec lucidité le rapport que peuvent entretenir avec la communication de masse le graphiste et l'illustrateur et les moyens pour ceux-ci de

conserver leur identité, leur sens critique et leur liberté. C'est d'ailleurs le thème de son Diplôme National Supérieur d'Enseignement Plastique qu'il présentera au jury en mai-juin prochain.

Il nous semble que Monsieur Pestourie convaincra sans peine le jury de son talent et de la solidité de son travail et qu'il mènera une excellente carrière professionnelle.

PRIX QUINTARD

Si le département fréquenté par Monsieur Pestourie peut avoir l'ambition de développer une pédagogie bien adaptée à ses objectifs de communication, le département Arts vers lequel a décidé de se diriger Monsieur Jean Bedez, l'étudiant que la direction de l'Ecole des Beaux-Arts a proposé pour le Prix Quintard, offre des parcours beaucoup moins nettement balisés.

Les activités de ce département Arts n'ont, en effet, que de très lointains rapports avec celles de l'atelier dans lequel, autour de 1870, Lucien Quintard, à l'école municipale de dessin et de peinture, apprenait, selon une longue tradition, l'art de peindre ; les recherches des Impressionnistes n'avaient pas encore perturbé tout à la fois la vision du peintre et les toiles des paysagistes et Lucien Quintard décrivait les villages lorrains et les rives brumeuses de la Moselle dans la rassurante lignée de Louis-François Français et d'Edmond Petitjean.

Pour importante qu'elle ait été, la révolution impressionniste nous semble aujourd'hui bien lointaine et innocente, tant au cours de notre siècle, les artistes ont remis sans trêve en question non seulement les manières, les matières et les supports de leur expression, mais bien davantage encore le rôle même de l'art et de la peinture.

Très suivies, très médiatisées, très commentées, les grandes monstrosités internationales, F.I.A.C. et autres DOKUMENTA de Kassel, proposent aux jeunes gens de multiples réponses qui ne passent plus aujourd'hui majoritairement par l'emploi de pigments colorés sur une toile tendue et moins encore par le souci de la "déléctation" du peintre et du spectateur. Qui pourrait s'étonner de voir les étudiants des Ecoles des Beaux-Arts fréquenter ces grandes foires de l'Art, lire les articles où celles-ci sont abondamment commentées et se passionner pour des solutions qui peuvent surprendre voire désarçonner leurs aînés ?

Né en 1976, Monsieur Jean Bedez a fait de bonnes études secondaires sanctionnées par un Baccalauréat Scientifique. Il est actuellement en 3ème année du 1^{er} cycle, en situation de préspecialisation et doit passer dans quelques mois les épreuves du Diplôme National d'Arts Plasti-

ques. Cette troisième année lui est l'occasion de mener ce qu'il nomme lui-même une série d'expérimentations graphiques, écrivant son nom sans discontinuer sur des toiles de grande taille, à l'aide d'un stylo performant ; prudemment, nous dirons qu'il se situe là entre art conceptuel et théories du groupe qui, prônant à la fin des années 60 la réduction du travail du peintre à sa plus stricte économie et réglant ses comptes avec les problèmes de sensibilité artistique, a choisi de s'appeler B.M.P.T., initiales de ses quatre composantes, Buren, Mosset, Parmentier et Toroni, Monsieur Bedez semblant être le plus proche des œuvres de celui-ci.

En lui remettant le prix Quintard, nous souhaitons à Monsieur Bedez de trouver dans ses expérimentations, en évitant soigneusement les chausse-trappes de toute nature, une réponse qui corresponde à sa personnalité.

PRIX D'ARCHITECTURE des Caisses d'Épargne

Il nous reste à parler maintenant du Prix d'Architecture. Grâce à la générosité de la Caisse d'Épargne des Pays Lorrains, nous avons le plaisir de l'attribuer aujourd'hui pour la quatrième fois : la création de ce prix nous a permis de mettre en place une collaboration efficace avec l'École d'Architecture et je mets à profit cette occasion pour remercier ici son directeur, Monsieur Denis Grandjean, son directeur des Etudes, Monsieur Michel Appel et Madame Marie-José Canonica qui, comme chaque année, a rassemblé, en accord avec ses collègues, les meilleurs diplômés de fin d'études, les a mis en place et les a commentés devant notre commission du Prix d'Architecture.

Entre les sept projets qui lui ont été présentés, les membres de ladite commission ont eu de grandes difficultés à établir une hiérarchie, constat dont nous ne pouvons que nous réjouir.

A travers l'intéressante diversité des thèmes abordés, nous avons pu constater chez ces jeunes architectes, un consensus sur le rôle que, selon eux, doit tenir l'architecture.

Ils attachent une grande importance à l'intrusion de celle-ci dans le tissu urbain ou dans l'environnement naturel et veillent, d'abord, à ce que l'un et l'autre n'en soient pas agressés. En outre, au moment où les Ecoles et les Universités d'Architecture du vaste monde ont créé un réseau d'échange de plus en plus dense et actif, où nos étudiants nancéiens sont de plus en plus nombreux à passer un ou deux semestres ou davantage à Venise, Florence, Thessalonique, Porto, Barcelone, Delft, Glasgow, voire Miami, ce qui apparaît également comme une constante dans tous ces diplômés de fin d'études, c'est la critique lucide et quelquefois sévère des

théories d'une architecture " moderne " qui a conduit à l'uniformisation mondiale des habitats et des concentrations urbaines : en corollaire, nous avons constaté et, disons-le, avec plaisir, une nette confirmation du retour à la prise en charge de l'Histoire et du " génie du lieu " .

Sans pour autant rejeter les progrès technologiques, ces jeunes gens, à cent lieues de certaines attitudes arrogantes et iconoclastes qui nous ont jadis agacés, font preuve d'un respect fort sympathique pour ce qu'on appelle dans notre jargon " le déjà là " et sont prêts à assumer les responsabilités de l'architecte dans la bonne marche du monde contemporain.

La qualité de la lauréate de ce jour s'étant mesurée, lors de la présentation des projets, à l'aune de celles de ses concurrents, il nous apparaît que notre devoir est de dire rapidement la nature et la valeur de ceux-ci.

Les plus rudes coups aux divers débordements antérieurs sont portés par Mademoiselle Claire Dupont et Monsieur Emmanuel Bringer qui ont passé plus de deux semestres aux Etats-Unis et qui, disent-ils, ont voulu " *réfléchir de manière raisonnée aux impacts négatifs engendrés de manière irraisonnée par l'homme sur le monde* ". Leur intéressant travail porte particulièrement sur les architectures éphémères et sur leurs rapports avec l'équilibre biologique de la nature.

Adoptant lui aussi une attitude critique à l'égard des conceptions de la ville issues d'une doctrine élaborée lors des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne des années 20/30, puis formalisée en simplifications abusives dans le contexte des " trente glorieuses ", Monsieur Stéphane Simon consacre son Diplôme à ce qu'on nomme l'urbanisme de dalle (telles que celles de Paris Défense, Cergy Préfecture, Lyon La Part-Dieu). Dans un travail ambitieux et fort sérieux que soutiennent d'excellentes planches dessinées, des maquettes, voire des vidéos, il rend compte de sa contribution à un travail collectif de " dalle dite revisitée ", celle du Grand Balcon sur la grande ZAC de la Porte des Lilas.

Excellent également, le travail de Monsieur Laurent Bugaut sur un projet concernant un site entre centre urbain et espace rural, au sud ouest de Dijon, entre Ouche, Canal de Bourgogne, Pont du Canal et Lac Kir, périphérie hétérogène qui accueille les usages et les fonctions que la ville ordonnée n'a pas su digérer. Soutenu par des dessins et un texte de très bonne venue, son projet revendique pour cette zone la même attention qu'on accorde à la sauvegarde des centres historiques ou à la rénovation des grands ensembles.

Quant à Mademoiselle Michelle Szykolewski, c'est dans sa petite ville natale de Créhange, en Moselle, dont la mine de charbon est fermée depuis 1974, qu'elle situe son projet de Centre Culturel et de Salle

Polyvalente. Un des mérites de ce travail réside dans la finesse avec laquelle sont abordés les moyens de maintenir la “ mémoire du lieu ” et de ses activités antérieures.

Les trois autres projets ont pour cadre la Ville de Nancy. Mademoiselle Catherine Huguenin et Monsieur Stéphane Gutfrind ont suivi, en 1994-1995, les cours de l'excellente Faculté d'Architecture de l'Université de Porto ; dans les ateliers de projets, ils ont été confrontés aux problèmes de Muséologie en travaillant sur le projet d'un Musée d'Art Moderne à Matosinhos. Aussi leur travail de fin d'études est-il consacré à une analyse des besoins actuels du Musée Lorrain et à une proposition de son extension, notamment le long des jardins du Palais du Gouvernement et sous le jardin du Palais Ducal. Cet intérêt passionné de jeunes architectes pour le lieu le plus chargé d'Histoire de la Ville est réconfortant pour tous ceux qui, comme nous, sont attachés à la préservation, au développement et au rayonnement de ce Musée dépositaire de la mémoire des Lorrains.

C'est à l'Ecole de Glasgow, ville dont on sait que, grâce aux Mackintosh, elle fut, comme Nancy, un des foyers les plus originaux de l'Art Nouveau, que Mademoiselle Isabelle Simonin et Monsieur Philippe Pichot ont passé une année d'études. Ils ont tout naturellement songé à profiter de cette expérience enrichissante pour la confronter à l'analyse d'un des sites nancéiens les plus actifs au début du siècle puisqu'il accueillit, en 1909, la triomphale Exposition Internationale de l'Est de la France. Quatre-vingt dix ans plus tard, ils font l'état des lieux de cet espace entre Ecole des Beaux-Arts, Parc Sainte-Marie, Nancy-Thermal, Conseil Général et Musée de l'Ecole de Nancy et, condamnant vertement -cet âge est sans pitié- ce que j'appellerais pudiquement “ les apports mal contrôlés ”, ils tentent d'y restituer cohérence et unité.

Bien que très consciente de la qualité de tous ces travaux, notre Commission a retenu, en définitive, celui de Mademoiselle Virginie Pelleter. Il concerne un site bien connu des Nancéiens lui aussi, celui de l'Imprimerie Berger-Levrault de la Rue des Glacis, site qui évoque lui aussi l'activité particulièrement brillante de Nancy Art Nouveau et l'apport des optants Alsaciens-Lorrains, en particulier d'Oscar Berger-Levrault qui fut tout à la fois membre du Comité de l'Ecole de Nancy et de notre Compagnie.

Le travail de Mademoiselle Pelleter porte sur un problème qui a toujours préoccupé les responsables du visage des villes, à savoir celui des reconversions, recyclages et transformations des bâtiments anciens. Une des grandes qualités de ce diplôme réside justement dans la science et la

clarté avec lesquelles son auteur évoque cette pratique utilisée constamment jusqu'à son rejet par le mouvement moderne qui préfère démolir et reconstruire. " *Selon Le Corbusier et Wright* ", écrit-elle, " *l'unique alternative à la destruction radicale des témoignages de la ville historique est leur " embaumement muséogéographique "* ".

Mademoiselle Pelleter, qui se réjouit du retour en grâce après les années 60 de la ville ancienne porteuse d'histoire et d'identité, pose les bonnes questions à propos d'une démarche architecturale complexe au sujet de laquelle les opinions s'affrontent : la reconversion d'un objet architectural suppose en effet des changements d'usage, d'image, d'architecture ; elle met en jeu la relation entre la forme et la fonction d'un édifice, le rapport entre un espace existant et un usage nouveau. Qu'est-ce qui est autorisé en matière de reconversion ? Quel usage peut-on faire d'une architecture, de sa transformation ? Lorsqu'un lieu change d'usage, est-il dénaturé par la perte de sa fonction originelle ? Au contraire, le rapprochement entre un lieu et un usage n'est-il pas une source d'enrichissement, porteur d'une nouvelle signification ? Une œuvre architecturale à part entière peut-elle naître d'un édifice ancien ?

S'appuyant au passage sur des réussites convaincantes, Mademoiselle Pelleter propose elle-même pour les Imprimeries Berger-Levrault une habile reconversion en appartements, salles de spectacles, ateliers d'artistes et diverses autres activités.

Née en septembre 1974, Mademoiselle Virginie Pelleter a commencé ses études d'architecture, après son Bac C, en 1992 et se trouve déjà fermement engagée dans la vie professionnelle. Nous lui souhaitons qu'elle y trouve mille satisfactions et un plein épanouissement.

Rapport par Monsieur le Professeur Gilbert PERCEBOIS



Sur le Grand Prix

Depuis le 22 octobre 1986, une convention signée entre notre Académie et un Organisme bancaire bien connu dans la région, la Société Nancéienne de Crédit industriel et Varin-Bernier (SNVB), nous permet de compter chaque année sur une aide généreuse pour doter le Grand Prix.

Ce prix doit, cette année, distinguer une association ou une personne qui se consacre bénévolement à une action humanitaire.

Certes, et cela est heureux, nombreux sont les organismes qui s'attachent à soulager les misères de notre monde. Toutes sont tout à fait respectables et remarquables. Néanmoins, basant notre opinion sur un dossier présenté par Madame le Docteur Jacqueline Carolus et basé sur plusieurs témoignages sérieux, la commission compétente de l'Académie où siègent Maître Henri Berlet, Messieurs Stéphane Gaber et Dominique Flon, dont j'ai l'honneur d'être le rapporteur, a proposé et l'Académie a accepté, d'attribuer le Grand Prix 1998 à une association médicale humanitaire LIPOVA-LORRAINE et en particulier à son co-fondateur, ancien président toujours zélé animateur, le Docteur Jean-Luc Fenot.

Le nom choisi par cette association est inspiré de celui d'une petite ville roumaine, Lipova, proche de Timisoara, à qui, en juin 1990, peu après la chute de Ceaucescu, des bonnes volontés décidèrent d'apporter une aide matérielle et sanitaire, de s'occuper des enfants, orphelins, pauvres, malades, souvent frappés par le sida, sévère complication de transfusions sanguines.

S'impliquèrent dans cette tâche quelques volontaires indépendants, mais aussi des associations : " Médecins du Monde " (présidés par le Professeur Guy Rauber), " les Amis de Charles de Foucauld " et d'autres

encore. Le Docteur Jean-Paul Vassé rencontra Jean-Luc Fenot, alors membre des “Amis de Charles de Foucauld”. Ensemble, ils décidèrent de fonder LIPOVA-LORRAINE.

Rapidement, ils sont rejoints par des médecins : Gérard Lafontaine, ainsi qu’Isabelle Helluy et Jean-Marie Dinh Doan, puis par des médecins retraités : les docteurs Henri Blanc, André Mansuy, Roger Monchablon, Gérard Collin, Marcel Kurtz, Jacqueline Carolus, Jean-Marie Fossard et Bernard Gille (actuellement vice-président, comme Fenot, au Conseil de l’Ordre des Médecins), des journalistes : Hubert Sellier, qui rassembla de multiples opinions, bases de ce rapport, Jean-Pierre Zehnder, des particuliers dévoués, entre autres Marie-Jeanne Henry de Dieuze, etc... Cette liste est loin d’être exhaustive, l’association regroupant actuellement environ 80 personnes, toutes bénévoles évidemment.

Peu d’adhérents, cela signifie malheureusement peu de cotisations, mais les frais de fonctionnement sont calculés au plus juste et couverts, en général, par des dons. En outre, tous sont bénévoles, il n’y a pas de secrétariat, pas de permanent salarié et les dépenses obligées de nourriture et parfois d’hébergement sont à la charge de ceux qui assurent les convoys de matériel, nourriture ou médicaments.

Les indispensables véhicules de transport étaient loués jusqu’en 1994. Alors fut acquis un fourgon d’occasion, puis un second le fut en 1996. Ces engins sont certes fatigués, mais encore vaillants grâce à l’entretien que leur assure un ancien garagiste, adhérent de l’Association et, quand cela est indispensable, les élèves de l’atelier de mécanique auto du Collège d’Enseignement Technique de Bosserville interviennent, eux aussi, gracieusement.

Peu d’adhérents, cela s’avère être aussi un avantage permettant rapidité dans la prise de décisions, dans l’adaptation à des situations nouvelles. Par ailleurs, la présence de correspondants locaux permet d’acheminer les produits collectés au plus près des destinations, évitant ainsi de possibles détournements.

Quels sont les produits collectés ? Des médicaments, des vêtements, des fournitures scolaires, des produits alimentaires ou d’hygiène, du matériel médical ou chirurgical ; en particulier LIPOVA-LORRAINE fournit à la Roumanie des pace-makers recyclés.

Cette action permit au service de cardiologie de Timisoara d’être le premier, même avant Bucarest, à poser des stimulateurs cardiaques. Recyclés, offerts par la société “ Stimubanque ”, ces stimulateurs sont ainsi livrés plusieurs fois par an. Les premiers purent être posés en 1992 par le

Professeur Caius Streian, chef du service de cardiologie de Timisoara, grâce à l'aide apportée par le service de cardiologie de Nancy dirigé par le Professeur Aliot, aidé en cela par le Docteur Bernard Dodinot, via l'association LIPOVA-LORRAINE. Le cardiologue, correspondant local de LIPOVA-LORRAINE est le Docteur Sorin Pescariu, formé à cette technique à Nancy et alors hébergé fréquemment par le Docteur Fenot.

Rappelons que Timisoara est l'ancien Temesvar, dans le Banat austro-hongrois où l'impératrice Marie-Thérèse fit venir des Lorrains entre 1752 et 1770 dans le but de mettre en valeur le pays dévasté par les Turcs, épisode rapporté ici même par un de nos regrettés membres, l'éminent président André Rosambert.

Autre activité essentielle de LIPOVA-LORRAINE, la collecte de médicaments. L'association dispose, gratuitement, pour quelques semaines encore, d'un dépôt chez les Marianistes d'Art-sur-Meurthe. Régulièrement, tri et confection de cartons par pathologie sont réalisés sous la direction des médecins. Malheureusement, cela ne saurait durer. Les Marianistes sont partis et leur propriété vendue. Lipova recherche un nouveau local d'entrepôt et de tri dans les plus brefs délais. En Moselle, l'association dispose d'un entrepôt dans les anciennes écuries d'une ferme.

Dans ses actions, LIPOVA-LORRAINE n'est pas isolée, elle collabore à *Pharmaciens sans Frontières* qui assure la collecte de médicaments. Dans la mesure de ses possibilités, elle se joint aux *Amis de Charles de Foucauld* dont le champ d'action est au Burkina-Faso, parfois aussi à *Médecins du Monde*, *Saint Vincent de Paul* et éventuellement à la *Soupe* servie hier encore à la gare Saint-Georges, etc...

En Moselle, LIPOVA collabore occasionnellement à *Plein air, Culture et Tourisme* (PACTE) à Montigny-les-Metz, à *l'Association saulnoise de jumelage et de coopération, -aide aux peuples du Monde*, à Dieuze, à *Culture et liberté*, à Sarreguemines, à *Sports, loisirs, culture* à Diffenbach-lès-Hellimer. A Metz, elle a pu aider les Sœurs de Sainte Chrétienne, etc...

Depuis 1994, l'Association a épaulé ATD-Quart Monde pour l'envoi de jeunes défavorisés en vacances.

Toutefois, l'essentiel de son activité s'exerce à l'étranger. Faute de pouvoir se rendre sur place, l'Association a soutenu le Rwanda par une aide financière, mais surtout les membres de LIPOVA-LORRAINE se sont rendus une douzaine de fois en Roumanie (Lipova, Timisoara) et ont assuré, depuis 1991, près de 35 convoyages en ex-Yougoslavie, aidant les réfugiés et les enfants quelle que soit leur origine ethnique ou religieuse.

Différents témoignages s'accordent pour reconnaître au Docteur Jean-Luc Fenot une action prédominante dans ce groupement. Qui est-il ?

L'un de ses ancêtres, Nicolas Fenot, soldat de Napoléon, posa son sac en 1815 et s'installa à Montigny-les-Metz. Par la suite, son grand-père, pour ne pas être incorporé dans l'armée allemande, passa la frontière de la Moselle occupée en 1890.

Sa mère était du Nord, fille du maire de Cateau-Cambrésis, qui fut otage des Allemands. Ses parents tinrent à Nancy une quincaillerie prospère. Jean-Luc Fenot fit ses études à Saint-Sigisbert, puis à la Faculté de Médecine.

Il découvrit l'Afrique à l'occasion d'une " Bourse Zellidja ". Ces bourses, fondées en 1939 par Jean Walter (brillant architecte et géologue passionné qui découvrit et exploita une mine de plomb et de zinc à Zellidja, province d'Oujda, au Maroc), permettaient de financer à de jeunes étudiants des voyages d'études annuels. Plus de deux mois passés en Côte d'Ivoire et en Haute Volta lui firent constater les méfaits de la lèpre et de la maladie du sommeil.

Au cours de son service militaire, deux mois de " classes " à Verdun lui permirent de connaître le fils du Professeur Fléchon, l'inventeur du frigidaire solaire qu'il aura plus tard l'occasion de transporter en Afrique, puis ce fut Libourne et son affectation à l'hôpital militaire Legouest à Metz.

Mais l'Afrique occupait toujours ses pensées, aussi, en 1964, fit-il partie de la première mission médicale française envoyée en Algérie après les accords d'Evian. Affecté à l'hôpital Maillot d'Alger, il consacra son temps libre à soigner, dans les dispensaires de Bab-el-Oued, des enfants, aidé en cela par les connaissances acquises lors d'une attestation de pédiatrie obtenue en 1963. Malheureusement, souffrant d'un trachome, il fut rapatrié sanitaire en 1965.

En 1966, après soutenance de sa thèse, il s'installa en cabinet de groupe à Saint-Max, s'associant aux Docteurs Henri Blanc et Roger Saffroy. Il participait aux actions d'une association caritative " les Amis de Charles de Foucauld ", créée en 1963 par le Docteur Alain Gérard qui, après son service militaire accompli au Malawi, se proposait d'aider le Burkina-Faso, tout en poursuivant une carrière hospitalière au CHU de Nancy-Brabois, au service des maladies infectieuses et parasitaires.

Ainsi, en 1985-1986, Fenot se rendit plusieurs fois au Sahel, convoyant des médicaments, séjournant dans le pays, parfois pendant plusieurs semaines, nouant des contacts avec les services sanitaires locaux. C'est alors qu'il fut amené à créer, avec le Docteur Jean-Paul Vassé, LIPOVA-LORRAINE.

En 1987, les “ Amis de Charles de Foucauld ” eurent le triste privilège d’être honorés par notre Académie. Le prix du Monde Agricole fut remis à la veuve d’Olivier Drouot qui, avec un Jurassien, Michel Comte et deux missionnaires, se rendaient à Dori, petite agglomération du Sahel où ils ne parvinrent jamais. Ils durent s’égarer. On retrouva leurs corps déshydratés, un mois plus tard.

En 1988, Jean-Luc Fenot affina sa formation en obtenant un diplôme d’Université de Médecine tropicale.

Il n’en oubliait pas pour autant de s’améliorer pour l’exercice en métropole. Ainsi, il prépara et obtint, en 1969, un diplôme de médecine du travail agricole auprès de l’Institut de médecine agricole de Tours. Puis, en 1975, à Paris, le diplôme d’études médicales relatives à la réparation juridique du dommage corporel. Ainsi armé, il put être médecin agréé auprès des administrations et médecin expert auprès de la Cour d’Appel de Nancy pour les dommages corporels.

Dans l’exercice de sa profession, le Docteur Fenot sait prendre le temps d’écouter, se montre chaleureux, a une approche facile. Cela se dit et se répète et, petit à petit, des toxicomanes fréquentent sa consultation. Alors, pour être plus efficace, il suit un enseignement de formation médicale continue sur la toxicomanie. Le Sida étant souvent associé, il complète ses connaissances au service des maladies infectieuses et obtient une attestation en ce domaine (1995), de même en ce qui concerne l’infectiologie et l’antibiothérapie.

Toutes ces qualités font qu’il est également apprécié de ses confrères. Elu et plusieurs fois réélu au Conseil Départemental de l’Ordre des Médecins, il en est un des vice-présidents, plus spécialement chargé, étant donné sa formation et son expérience, des contrats d’associations ou de successions, de la toxicomanie, etc...

Jean-Luc Fenot a aujourd’hui 61 ans. Il a épousé Renée Ravey, une Franc-comtoise, médecin depuis 1965, gynécologue, mère de leurs quatre enfants. C’est un homme aimant son métier, sa famille, mais aussi son labrador et ses chats, ce qui ne l’empêche pas d’être ouvert aux autres et à leurs misères.

Telle est, brièvement exposée, l’Association LIPOVA-LORRAINE, telle est l’âme de cette association caritative, le Docteur Jean-Luc Fenot.

En lui remettant ce Grand Prix 1998, l’Académie de Stanislas tient à les distinguer et à les honorer l’une et l’autre.